

Jean-Pierre Bellon • Bertrand Gardette
Marie Quartier

Méthode
REVUE et
ENRICHIE

Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible

La méthode de
la préoccupation partagée



www.centresesis.org

**Traiter les situations
d'intimidation scolaire**

Marie Quartier



**Centre
ReSIS**
Centre de Ressources et
d'Etudes Systémiques contre
les Intimidations Scolaires

Jean-Pierre Bellon • Marie Quartier

Se former en équipe à la lutte contre le harcèlement scolaire



Mettre en place
la Méthode de
la préoccupation
partagée

Former des
Ambassadeurs
collégiens
et lycéens

Sensibiliser les élèves

Préface de Benoît Galand

centresesis@gmail.com

1



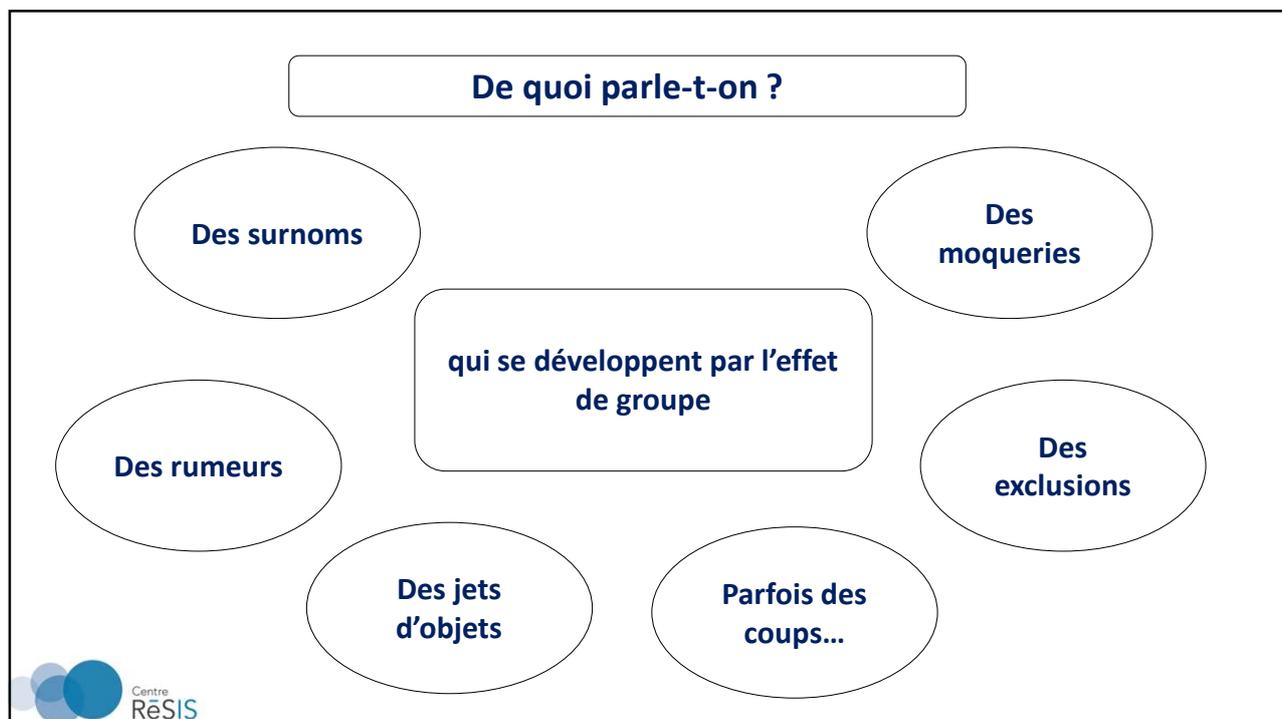
**Quelques mots de
présentation**

2

OBJECTIF

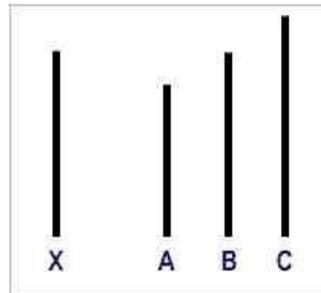
- Mise en place d'une **formation à la MPPfr** dans les établissements volontaires.
- Une équipe de **5 à 10 personnes volontaires par établissement** (écoles, collèges, lycées).
- Un dispositif permettant de **prendre en charge tous les élèves** impliqués dans les situations d'intimidation ou de harcèlement pour les stopper immédiatement :
 - Élèves victimes
 - Élèves intimidateurs et témoins

3



4

L'effet de groupe : l'expérience de Asch



**La tendance au
conformisme**

Même chez l'adulte!

5

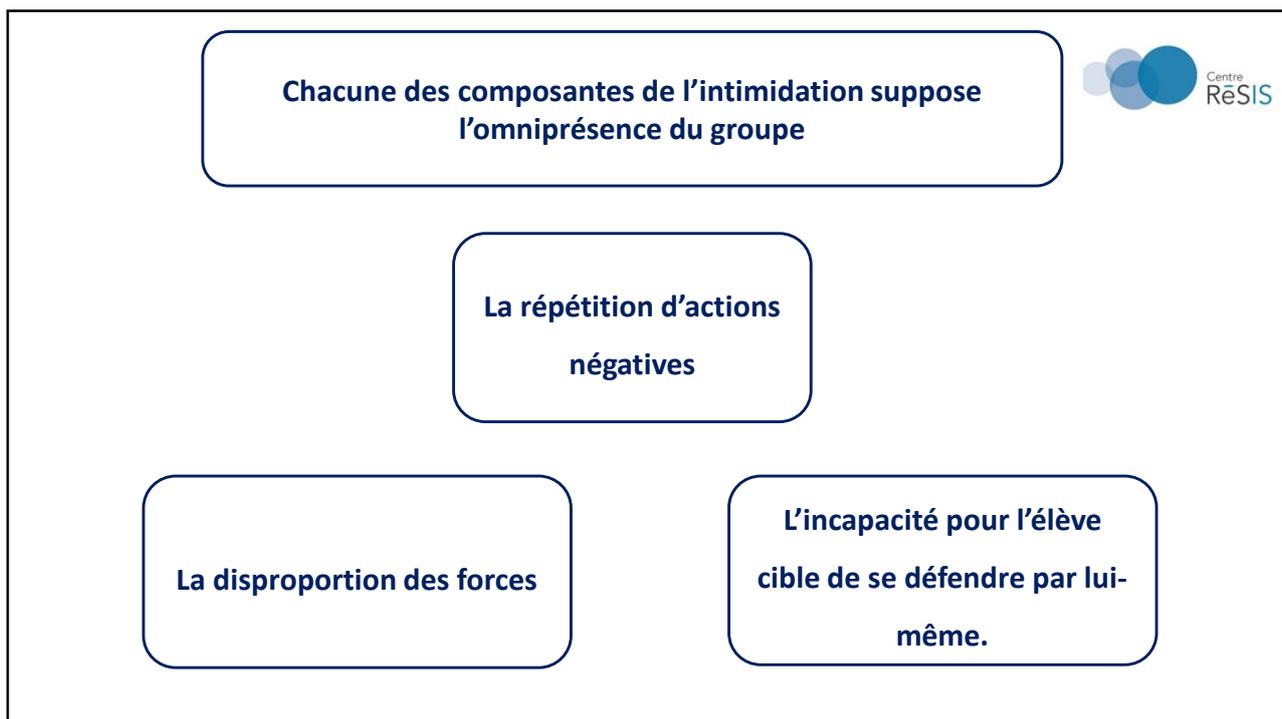


L'analyse de Hannah Arendt

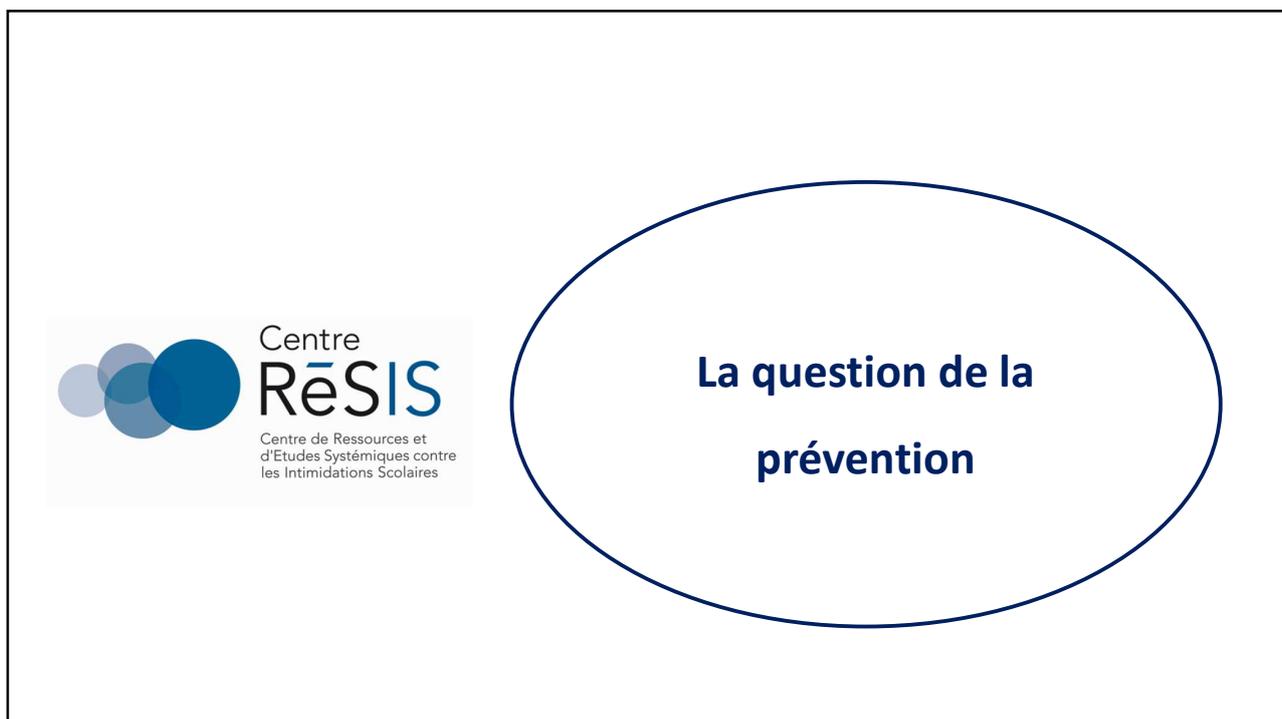
(la Crise de l'éducation)

Quant à l'enfant dans ce groupe, il est bien entendu dans une situation pire qu'avant, car l'autorité d'un groupe, fût-ce un groupe d'enfants, est toujours beaucoup plus forte et beaucoup plus tyrannique que celle d'un individu, si sévère soit-il. Si l'on se place du point de vue de l'enfant pris individuellement, on voit qu'il n'a pratiquement aucune chance de se révolter ou de faire quelque chose de sa propre initiative.[...] Les enfants ont tendance à réagir à cette contrainte soit par le conformisme, soit par la délinquance juvénile, et souvent par un mélange des deux.

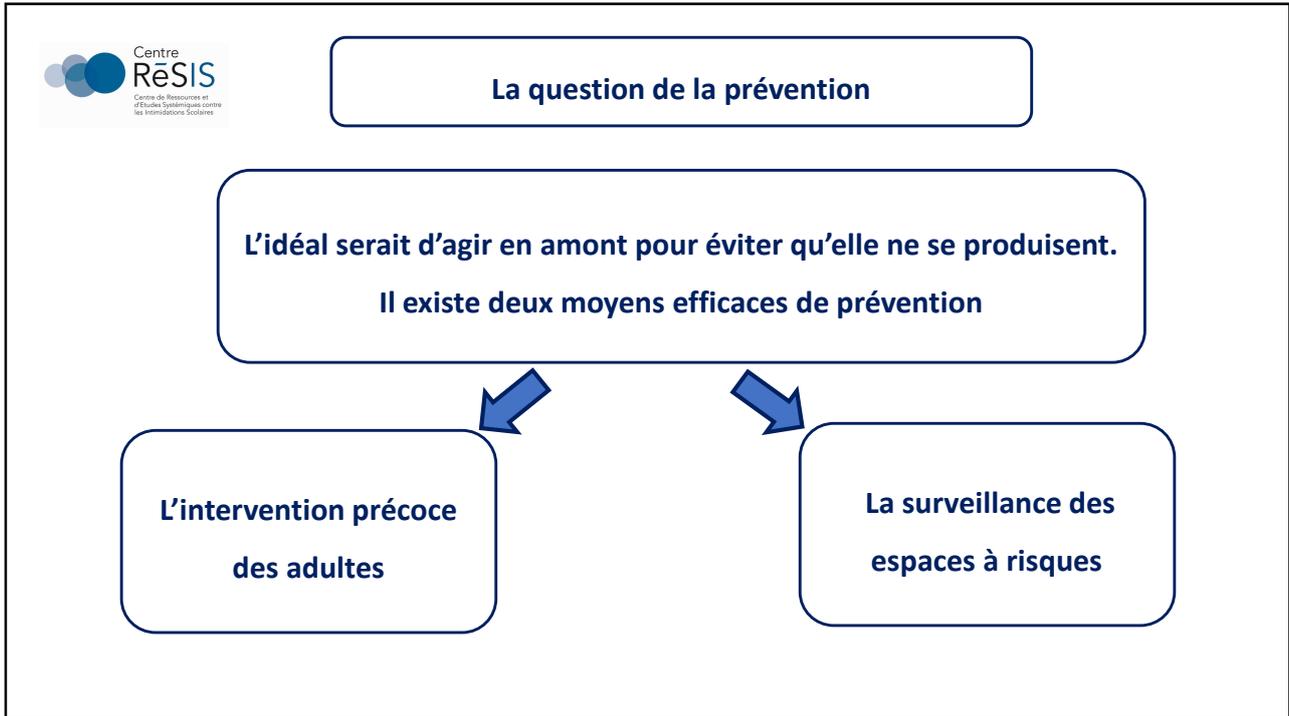
6



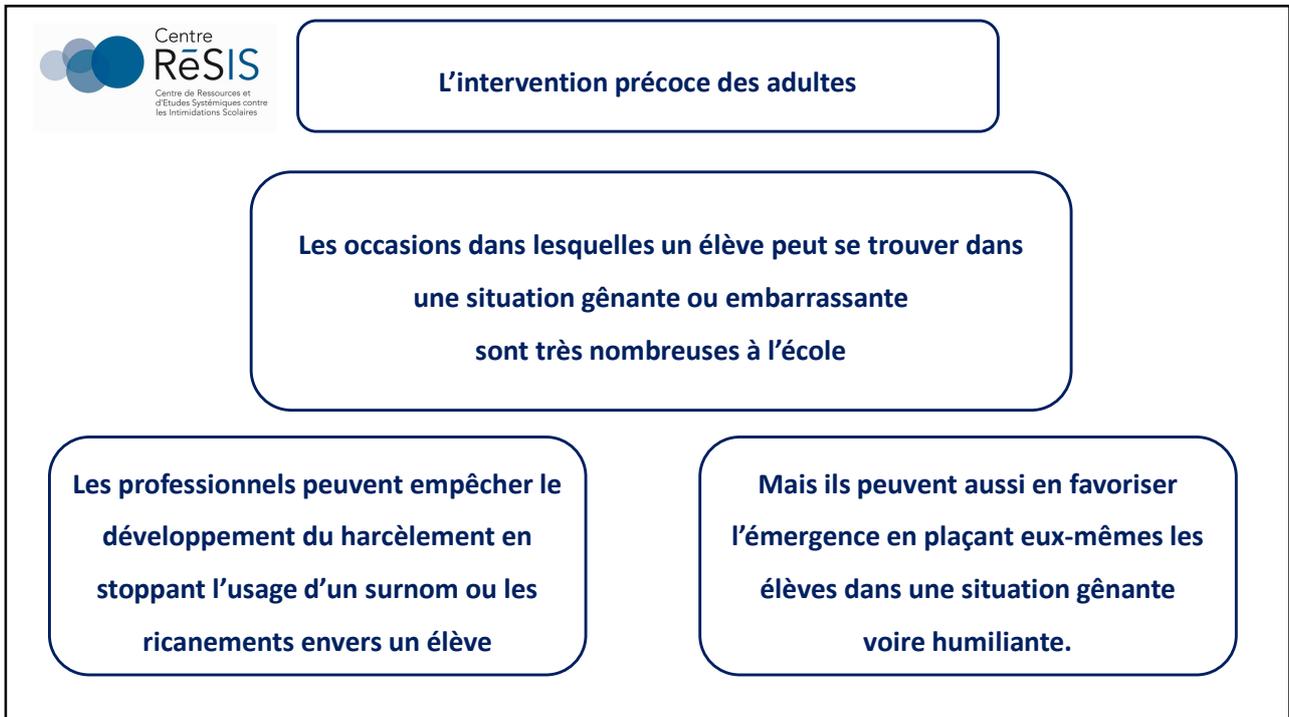
7



8



9



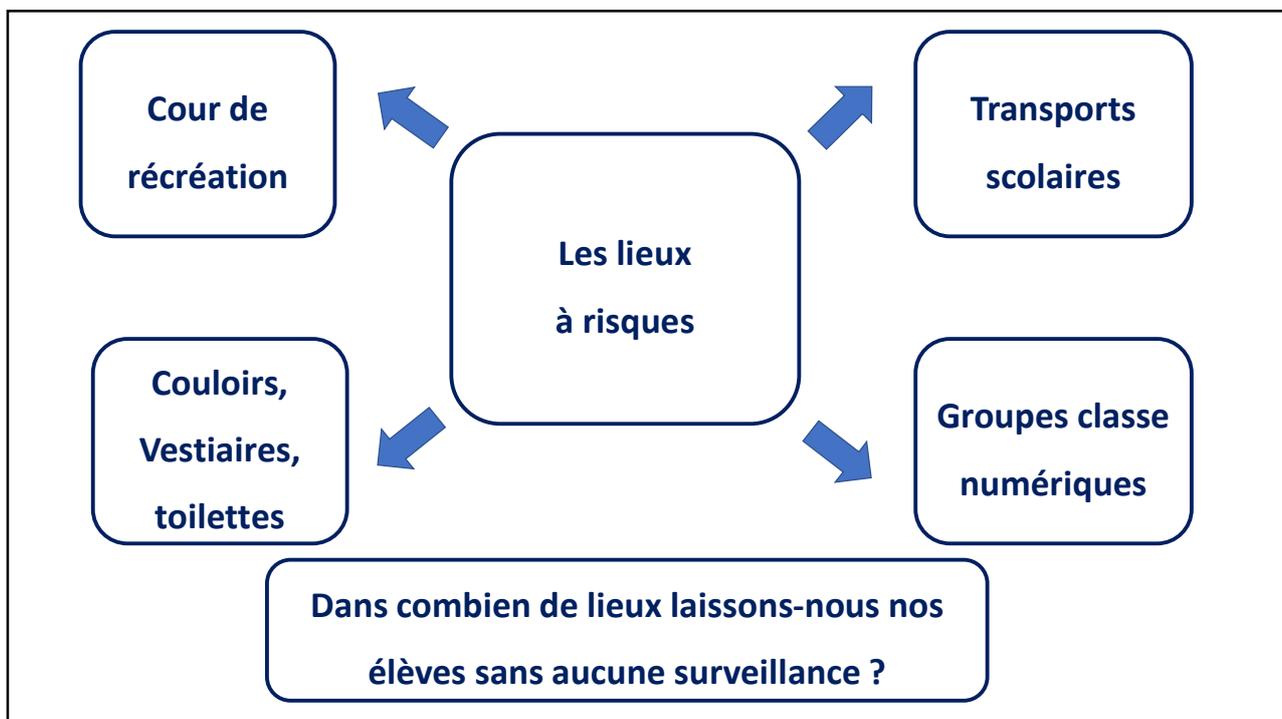
10


Centre de Ressources et d'Etudes Systémiques contre les Intimidations Scolaires



Benoît Galand (2012) a montré que le taux de harcèlement variait significativement d'une classe à l'autre selon l'attitude des adultes

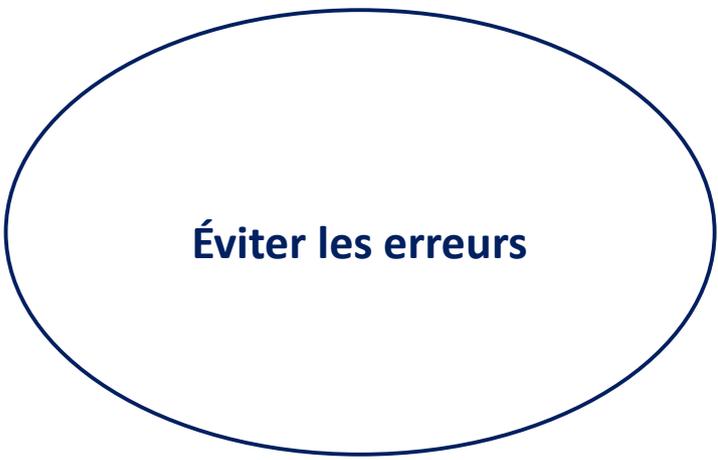
11



12



Centre
RēSIS
Centre de Ressources et
d'Études Systémiques contre
les Intimidations Scolaires



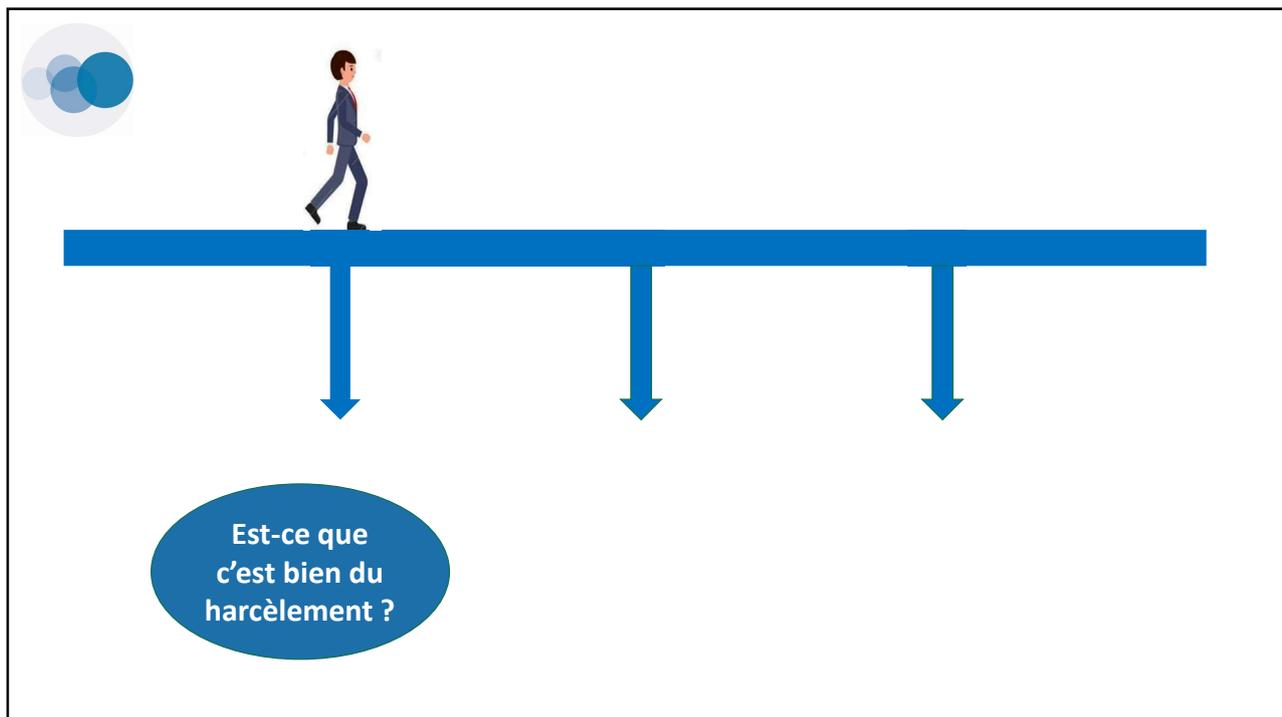
Éviter les erreurs

13

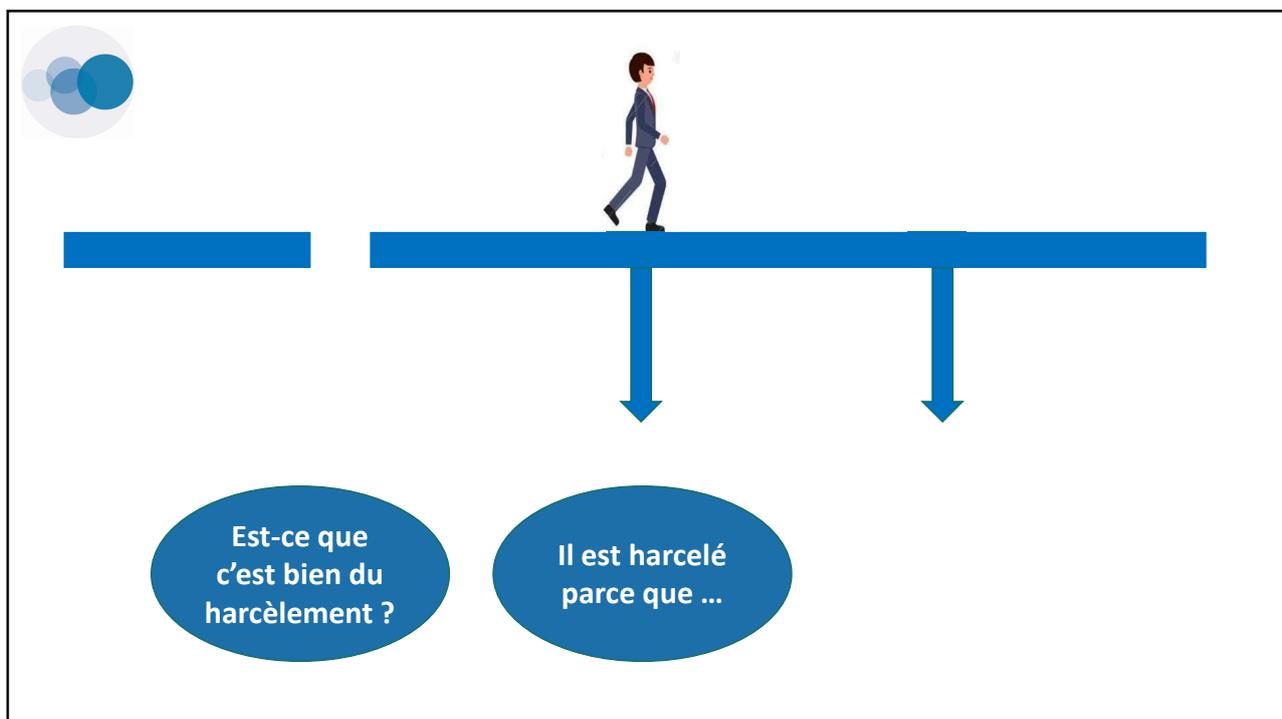


**Le traitement des situations s'apparente à un parcours parsemé de pièges,
des sortes de trappes dans lesquelles nous devons éviter de chuter**

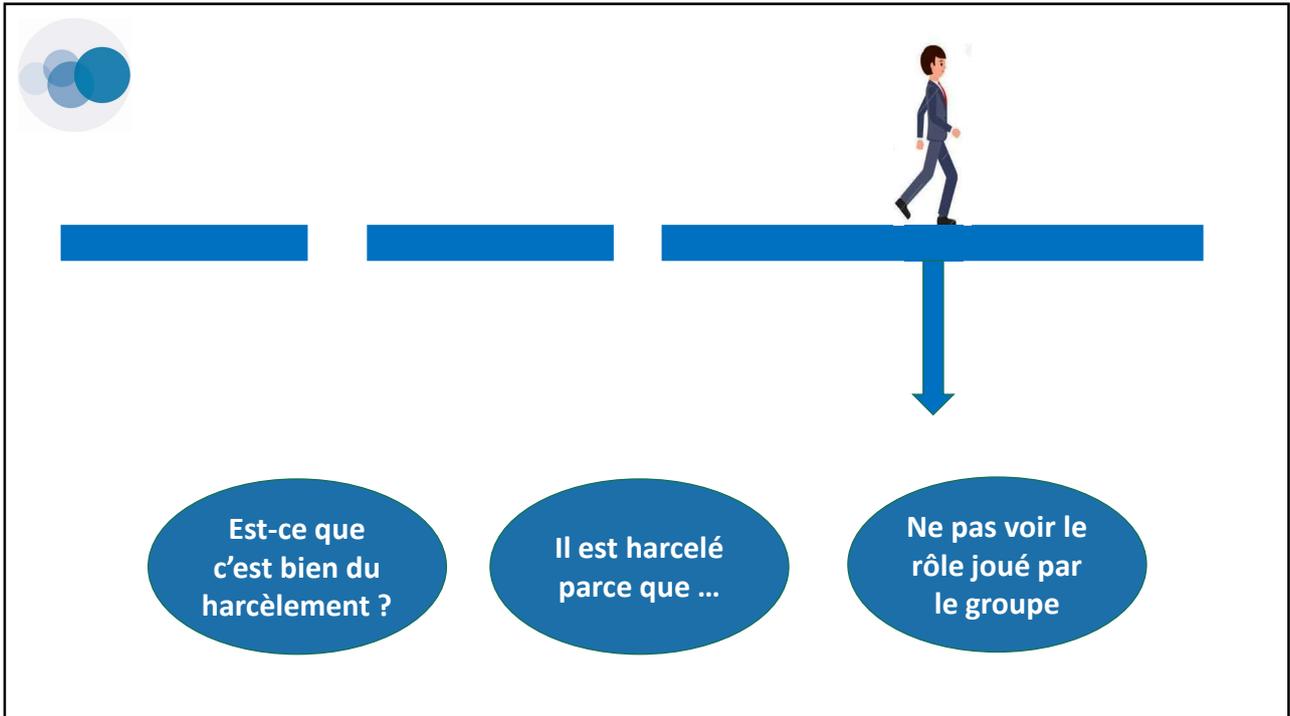
14



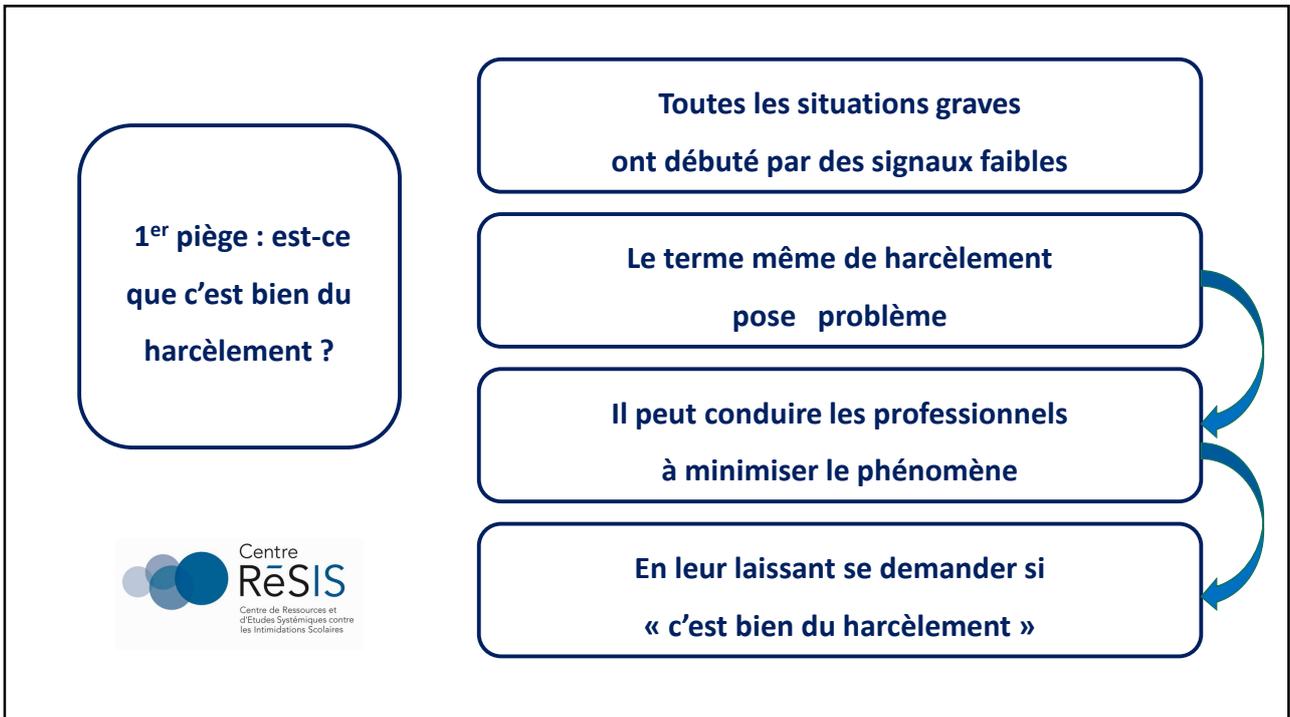
15



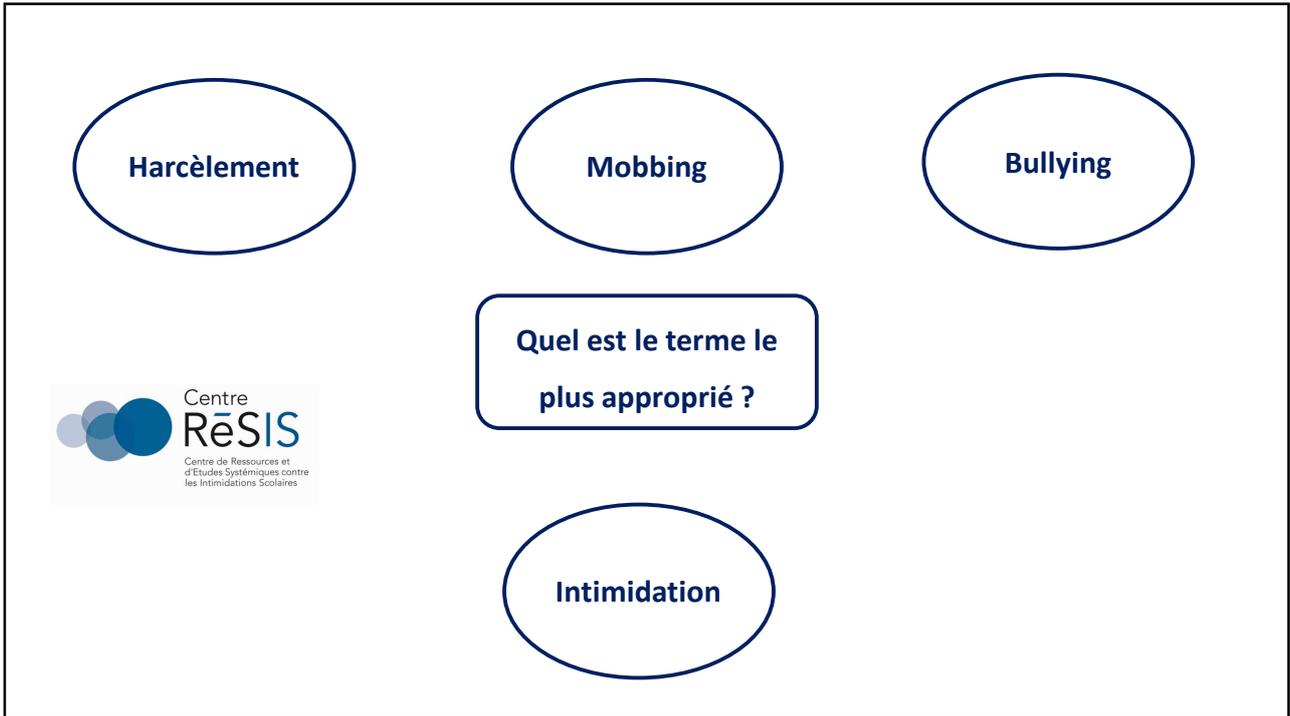
16



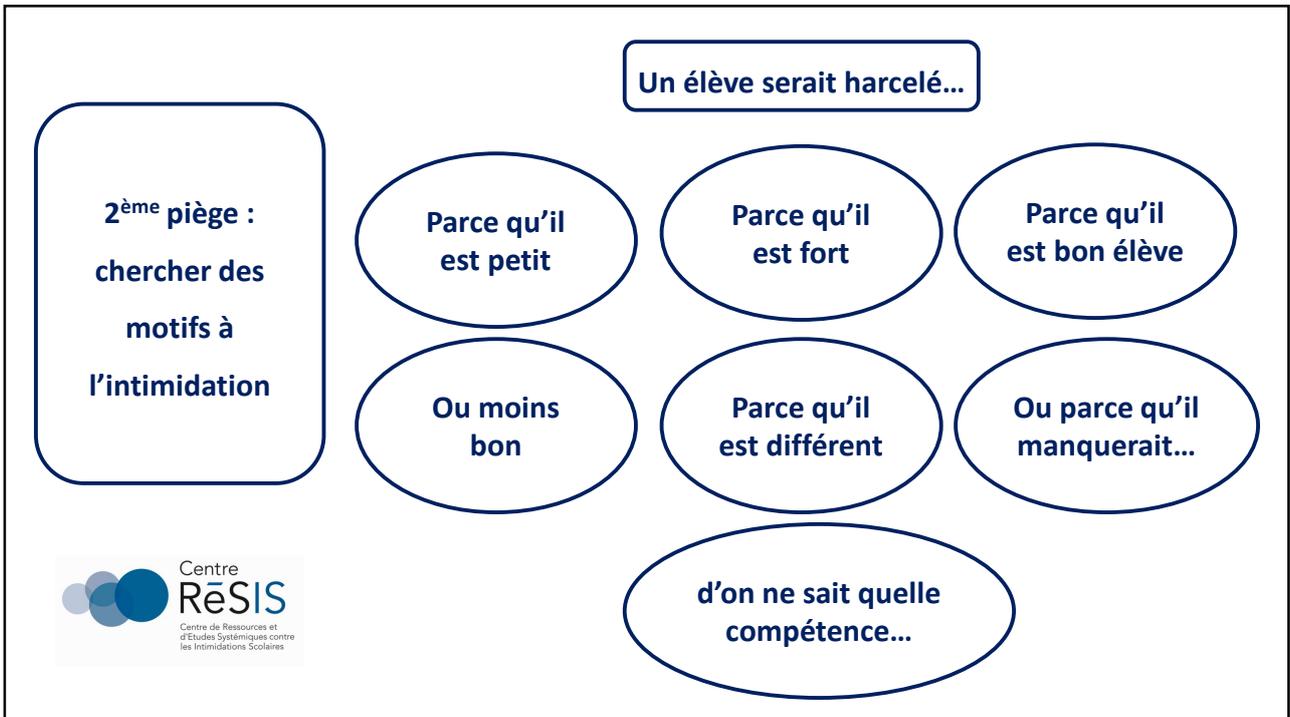
17



18



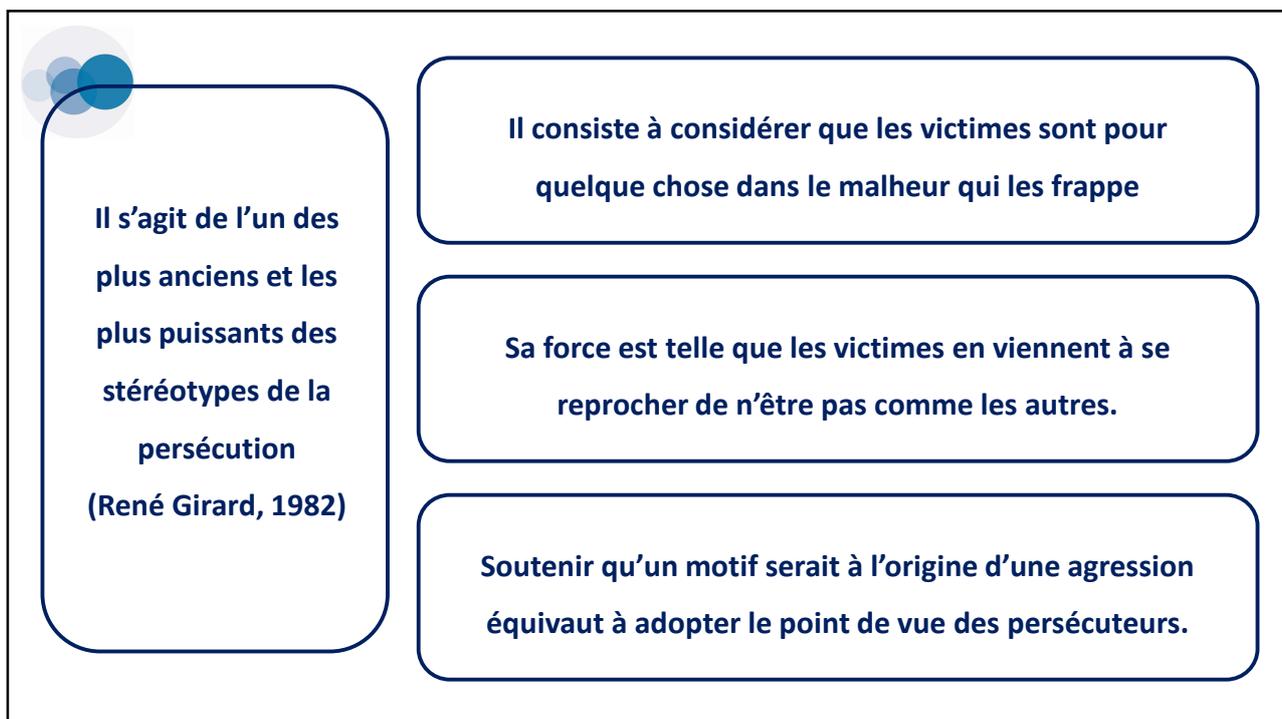
19



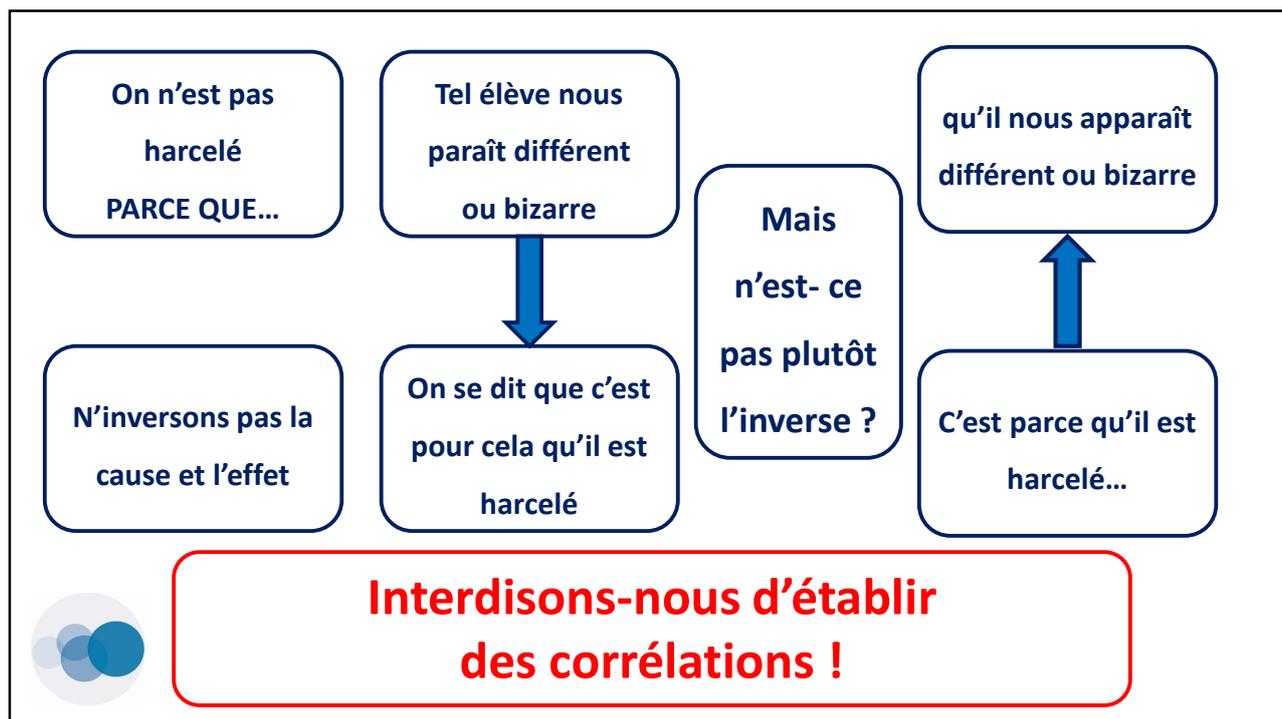
20



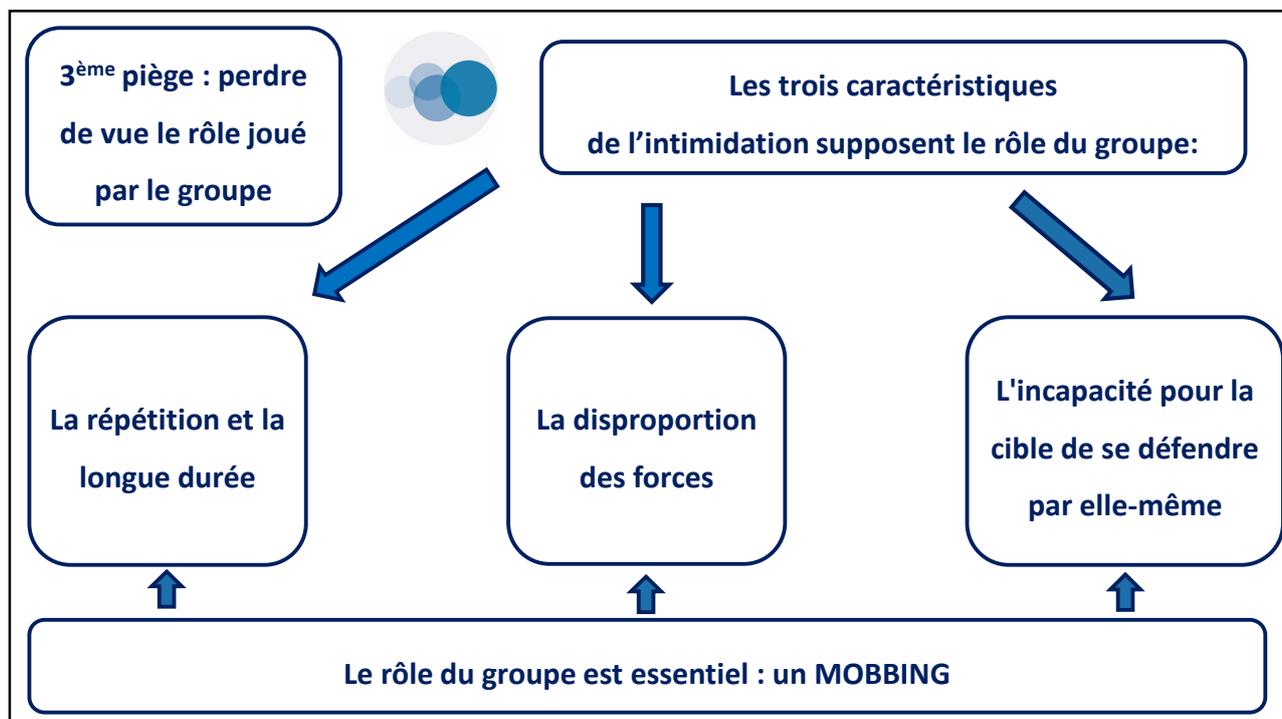
21



22



23



24

PRINCIPES FONDAMENTAUX



1. La violence du **groupe** n'est pas celle des **individus**
2. La **peur** est le véritable ciment du groupe
3. Il existe chez les membres du groupe un **désir de sortir du harcèlement**
4. Moralisation, remontrances et appels à l'empathie **sont sans effets**
5. L'**autorité** de l'éducateur **libère les élèves** de la **puissance du groupe**.

25

1. La violence du groupe n'est pas celle des individus

Les pensées et les sentiments qui se développent au sein d'un groupe sont différents et souvent beaucoup plus simples que ceux des individus qui le composent

Il y a des attitudes et des comportements que l'on adopte parce que l'on est dans un groupe et que l'on réprouverait si l'on était seul !

26

2. La peur = véritable ciment du groupe

Lorsque le groupe se constitue autour de l'intimidation, les membres du groupe ont eux-mêmes peur de ce qui les rassemblent.

Ils sont en quelque sorte pris dans un piège. Le traitement doit donc consister à leur fournir une issue leur permettant d'en sortir



27

3. Il existe chez les membres du groupe un **désir de sortir** du harcèlement

- Anatol Pikas avait remarqué que les « mobbers » n'approuvaient pas leurs propres comportements.
- Les intimidateurs sont le plus souvent pris en conflit entre leur **souhait de cesser l'intimidation** et leur **incapacité** à le faire par peur du groupe
- Toute la démarche va consister à aider les membres du groupe de trouver une issue pour sortir du « mobbing »
- **Un pari éducatif** 😊



28

4. Moralisation, remontrances et appels à l'empathie sont sans effets



- L'indignation du public n'a jamais eu aucun effet sur les auteurs de harcèlement. Il pourrait donc y avoir un effet contreproductif des campagnes de sensibilisation.
- L'approche n'est pas moralisatrice,
- Mais le but recherché relève de la morale. Le harcèlement est moralement condamnable. Il doit cesser.

29

5. L'autorité de l'éducateur

- Il est important que l'intervenant dans la méthode adopte une **posture spécifique** face aux présumés harceleurs de façon à les conduire **vers un souci commun en direction de la cible**
- Cette posture ne doit être :
 - Ni celle du policier enquêtant et recherchant à croiser des témoignages
 - Ni celle du juge d'instruction instruisant une affaire
 - Ni celle du parent qu'il soit sévère ou compréhensif, moralisateur ou appelant à l'empathie
- La juste posture est celle de l'**autorité**, qui n'humilie pas mais **élève**.
du latin auctoritas < augere « augmenter »
L'autorité libère l'élève de la puissance du groupe.



30



Qu'est-ce que l'autorité ?

Ni la coercition
(menaces, sanctions).
La coercition n'intervient qu'en cas d'échec de l'autorité

Ni la persuasion
(arguments, explications, justifications, leçons de morale), car elle instaure une relation égalitaire.

Mais une relation hiérarchique qui repose sur la confiance et l'estime réciproque, et où la parole qui s'impose est descendante.

31



Centre ReSIS
Centre de Ressources et d'Etudes Systémiques contre les Intimidations Scolaires

La Méthode de la préoccupation partagée

32

Créée en Suède par Anatol

Pikas en 1975



1928-2021

Nous l'avons adapté au contexte francophone

Jean-Pierre Bellon • Bertrand Gardette
Marie Quartier

Harcèlement scolaire :
le vaincre, c'est possible

La méthode de
la préoccupation partagée



Jean-Pierre Bellon • Marie Quartier

Se former en équipe
à la **lutte contre**
le harcèlement scolaire

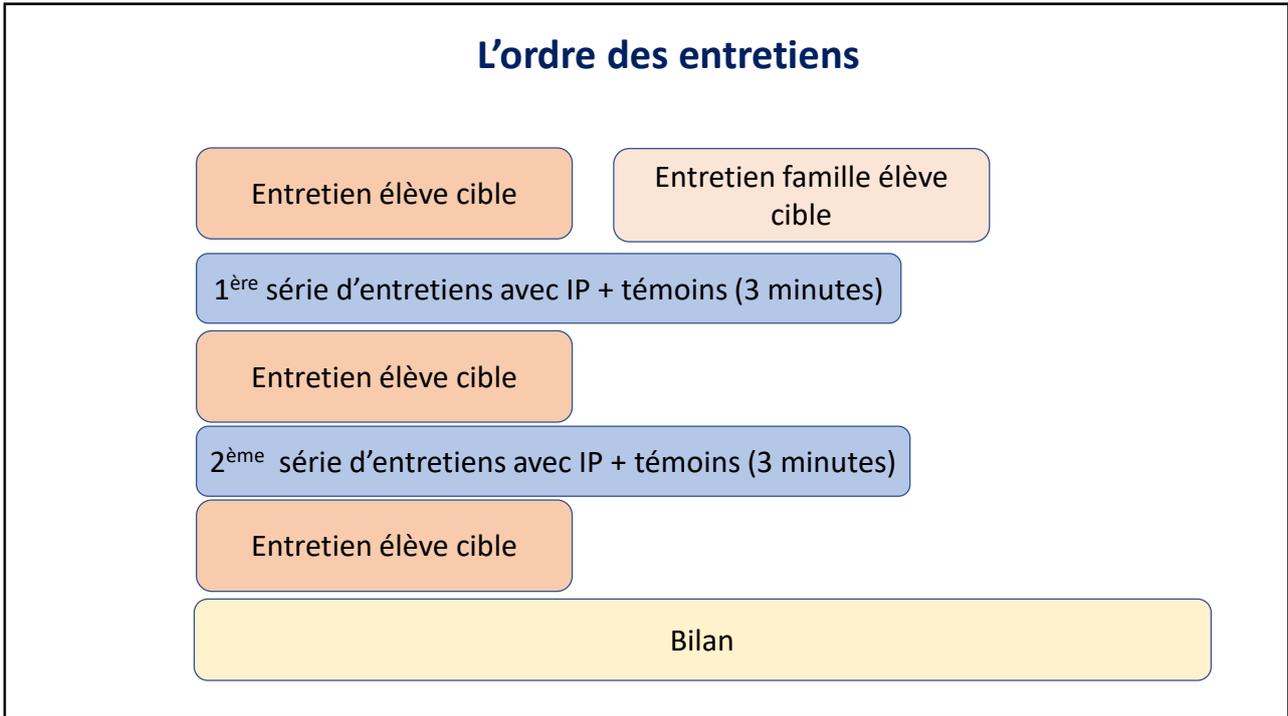


33

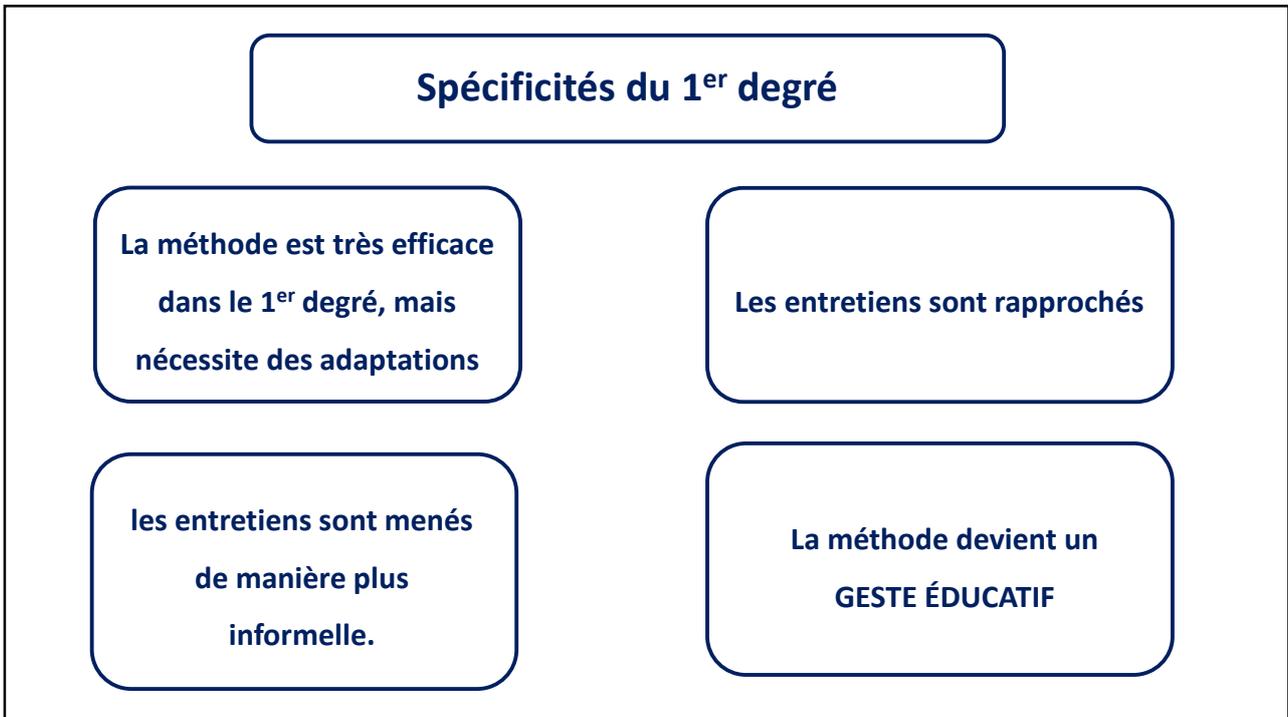
Les conditions de réussite de la méthode

- La prise en charge efficace de l'élève cible et de sa famille.
- Des entretiens avec les élèves intimidateurs présumés et témoins obéissant à une temporalité précise.
- Une juste articulation de la méthode avec la sanction et avec une politique de vie scolaire « tolérance zéro » pour les incivilités.
- La mobilisation d'une équipe suffisamment nombreuse, pluridisciplinaire et formée à tous les types d'entretiens.
- L'implication de la direction

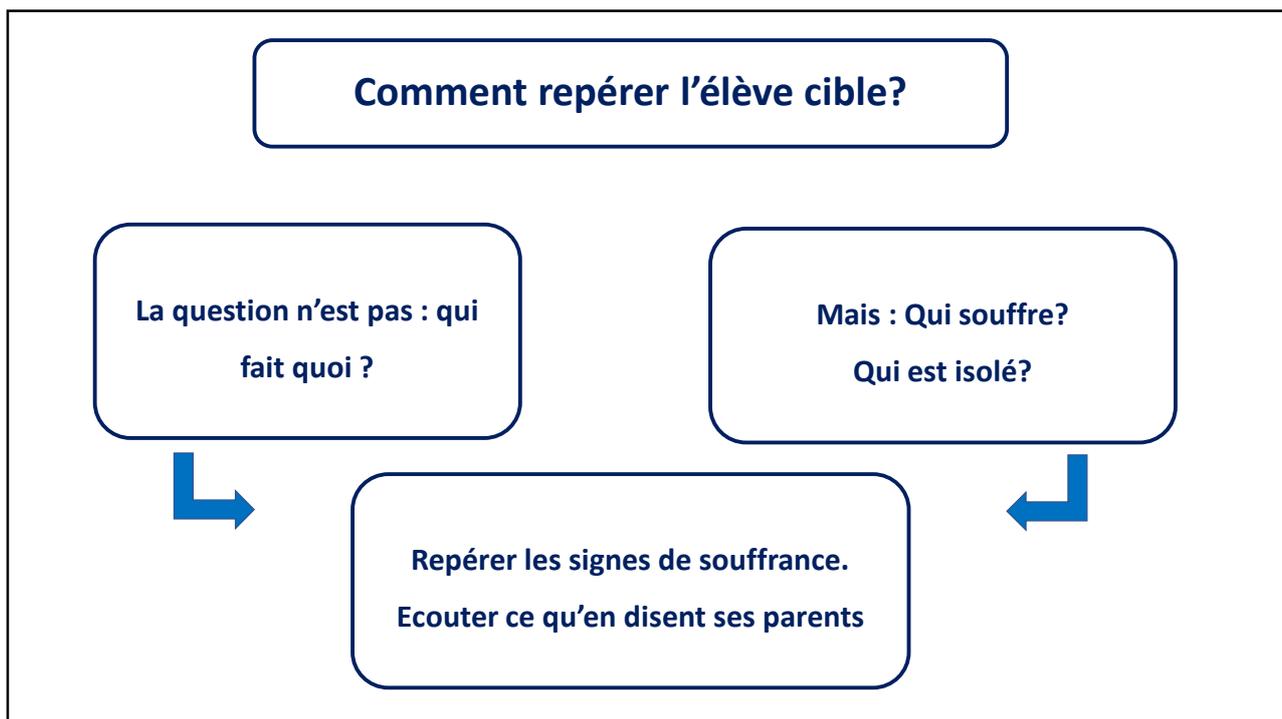
34



35



36



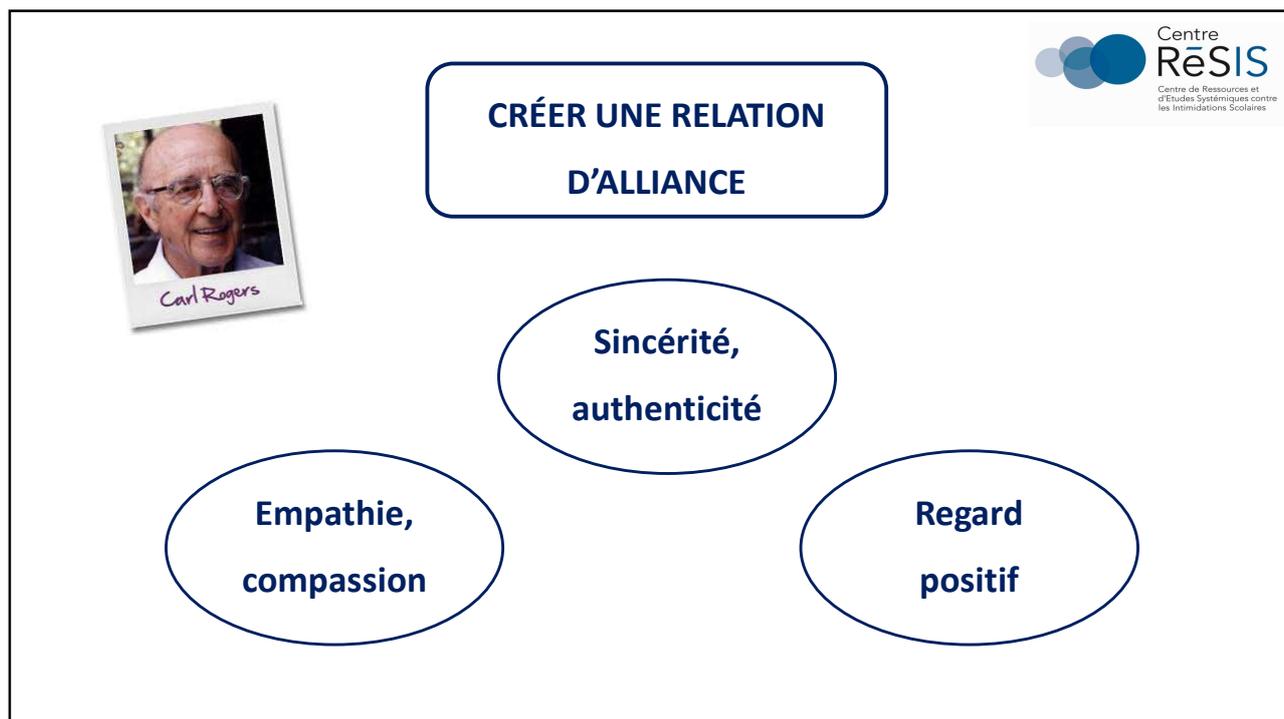
37

Centre ReSIS
Centre de Ressources et d'Etudes Systémiques contre les Intimidations Scolaires

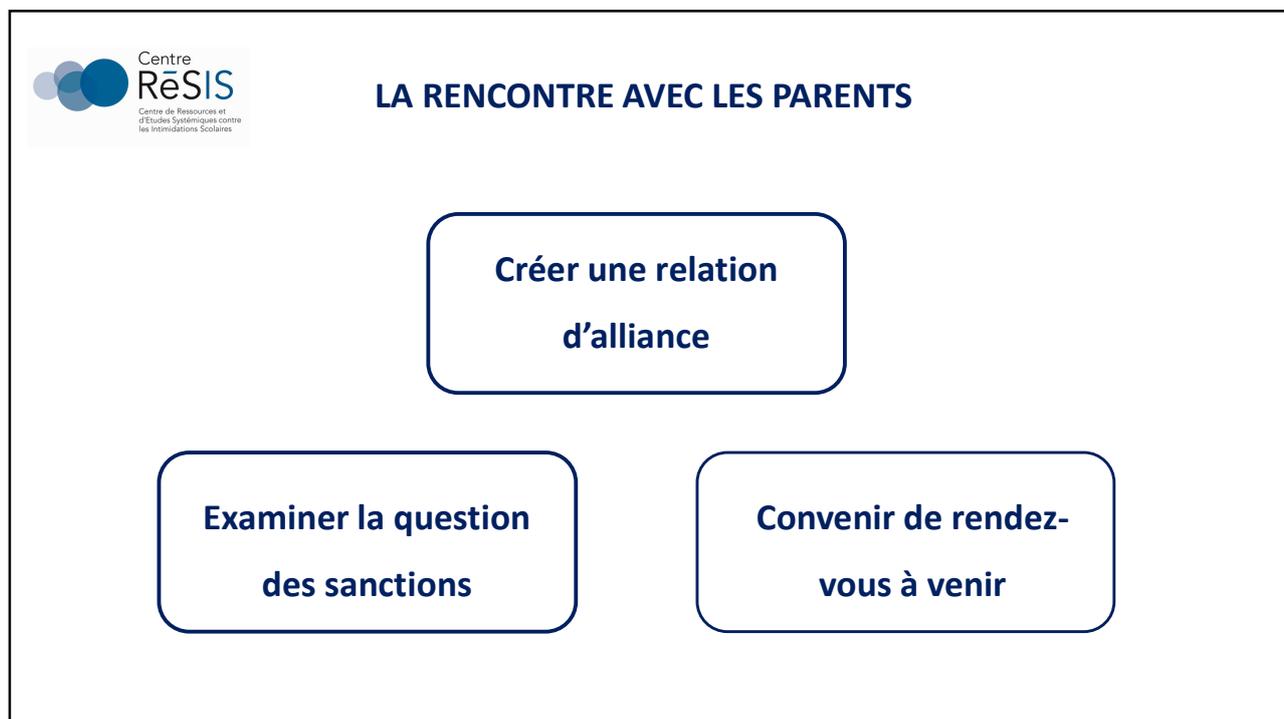
Des remarques à proscrire

- Te laisse pas faire !
- Tu les cherches un peu, toi aussi !
- Réponds leur !
- Fais comme si tu n'entendais pas !
- Encore toi...
- Ignore-les, ils n'en valent pas la peine
- Essaie de te faire des amis !
- Tourne-toi vers d'autres camarades !
- Ne le prends pas mal !
- Tu devrais faire des efforts
- Tu n'exagères pas un peu ?

38



39

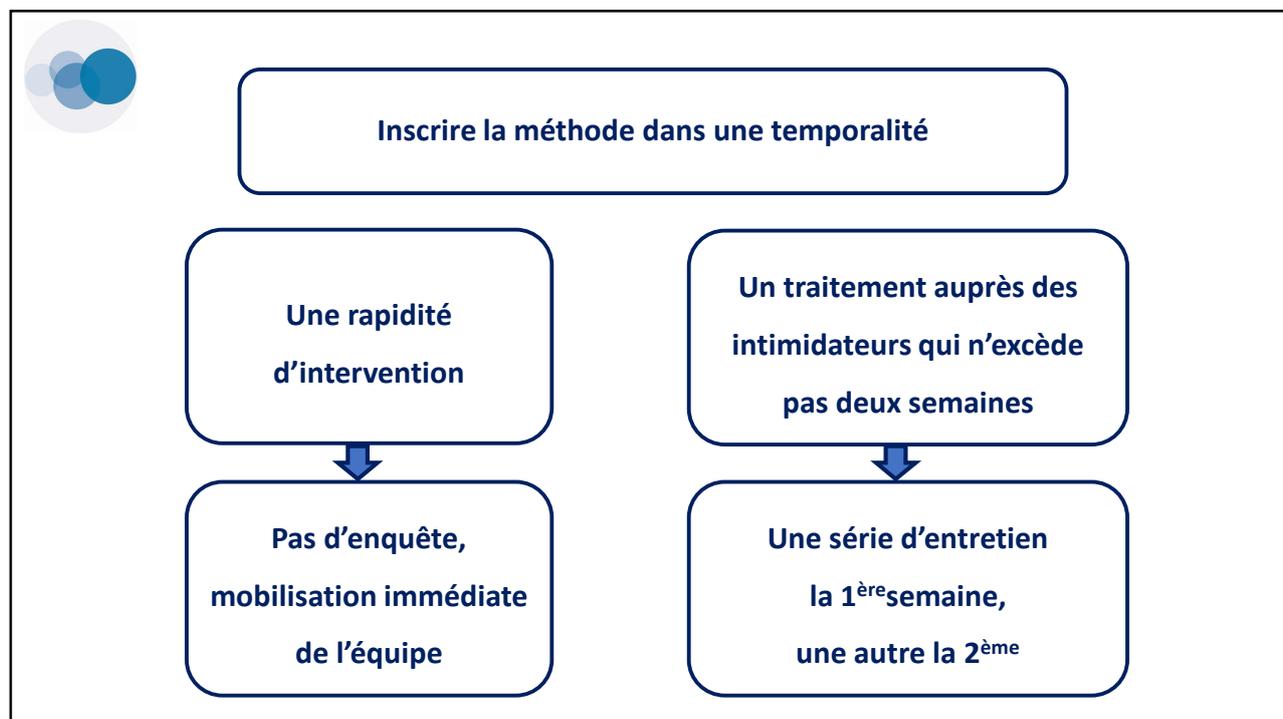


40

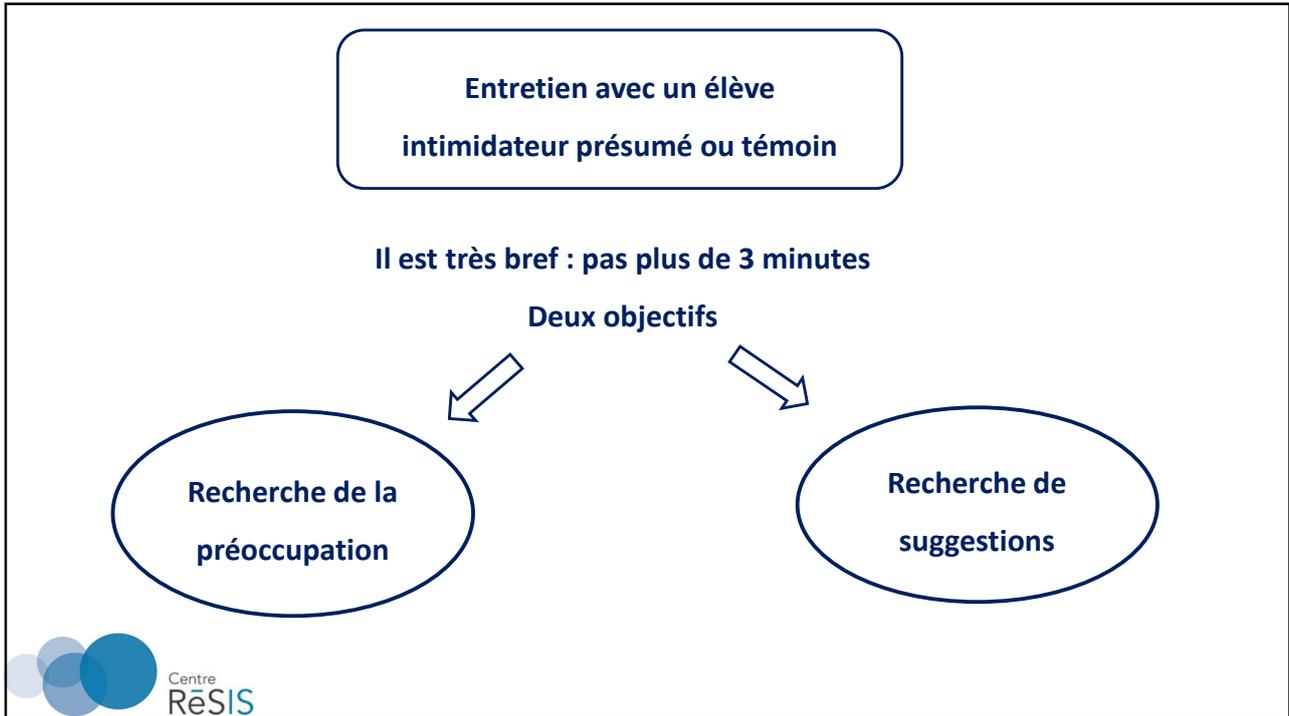
Prendre conscience de la souffrance des parents de l'élève cible

Peine pour son enfant	Désarroi, sentiment d'impuissance	Culpabilité	Angoisse quant aux conséquences	Blessures personnelles dans certains cas
Je souffre de voir souffrir mon enfant.	Le problème n'est pas apparu dans la famille, ni dans les murs de la maison. Que puis-je donc faire?	Je dois envoyer mon enfant à l'école, il y a obligation scolaire. Je le force à y aller alors qu'il y souffre, et qu'il m'en veut!	Je sais que le harcèlement scolaire peut générer décrochage, échec, phobie scolaire, voire des troubles psychologiques majeurs.	Je vois mon enfant subir ce que j'ai moi-même subi...

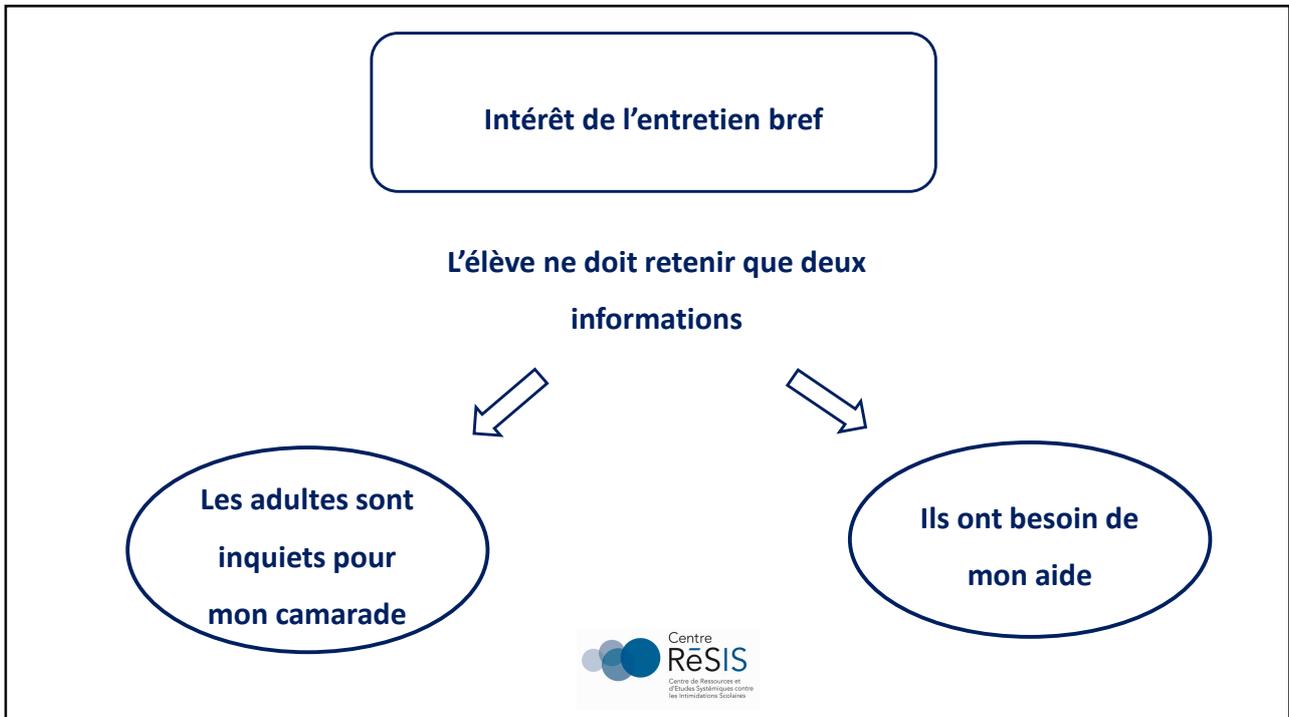
41



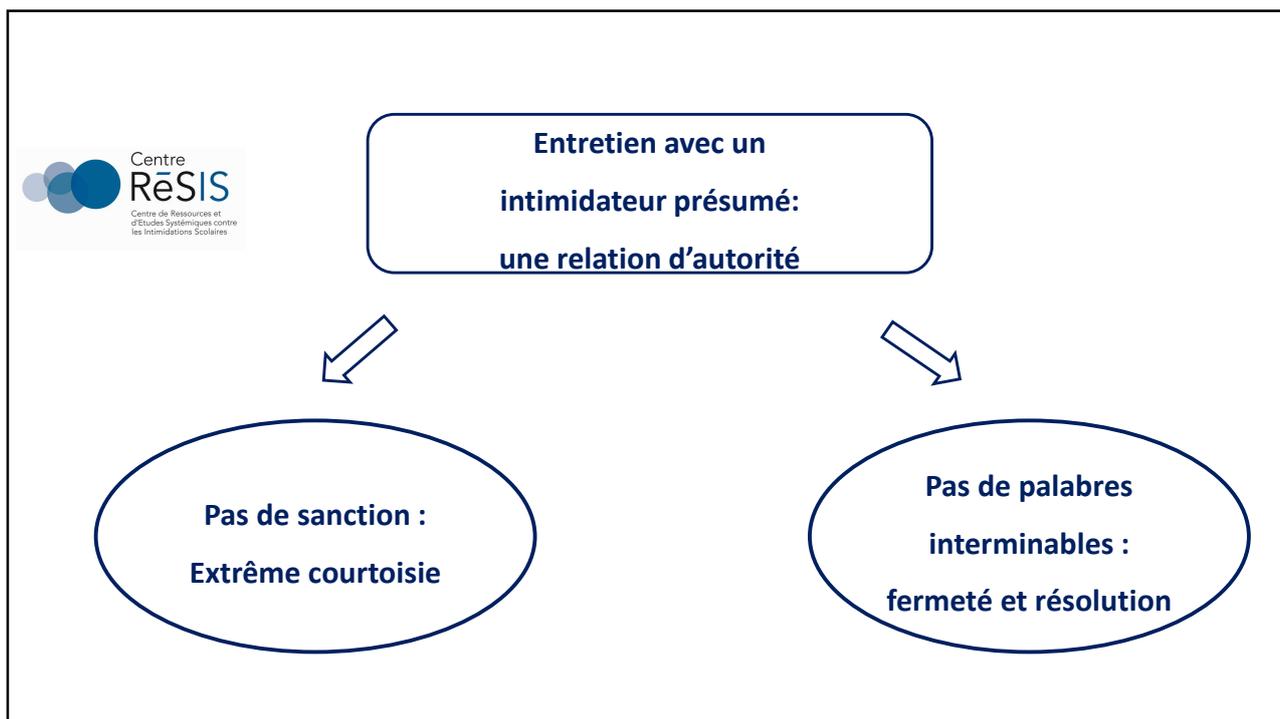
42



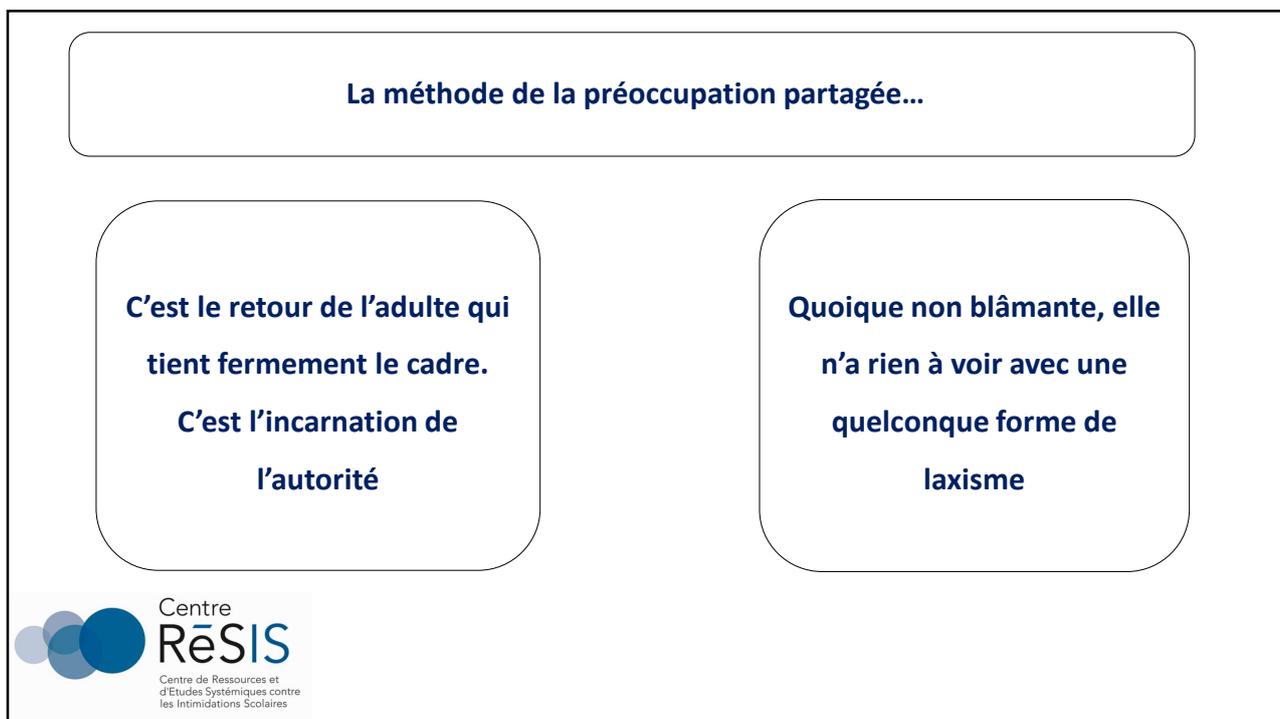
43



44



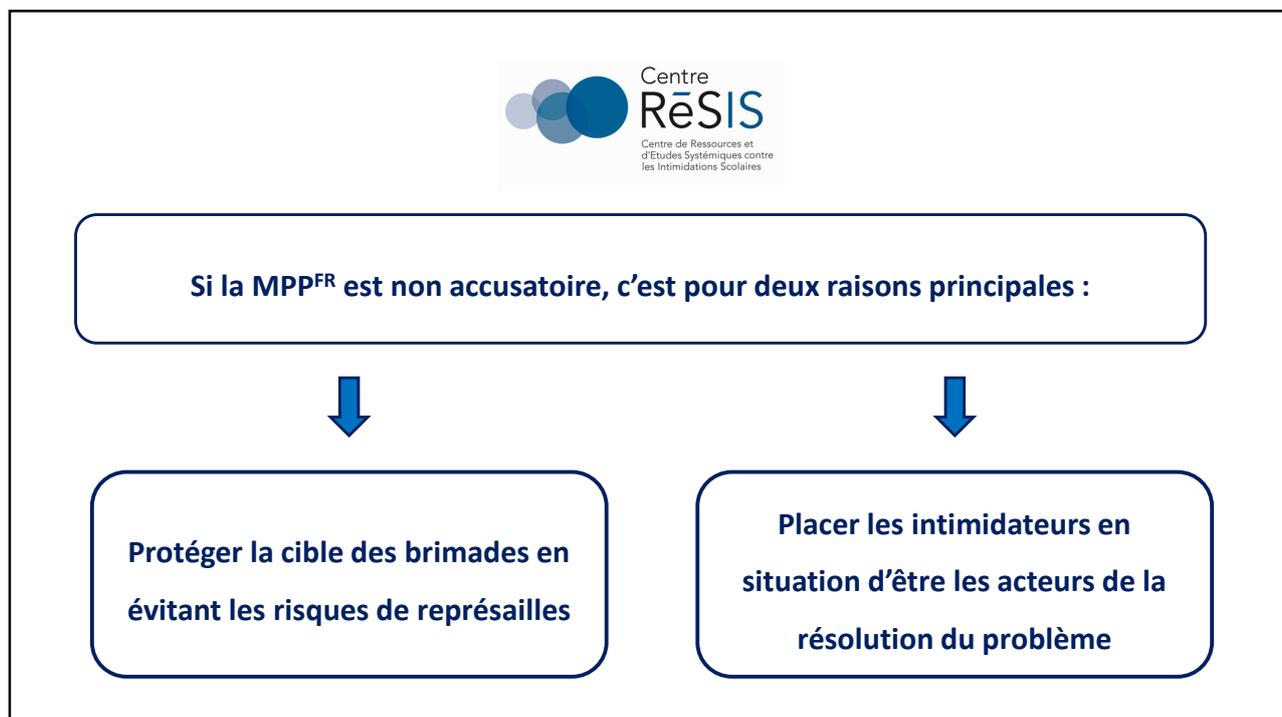
45



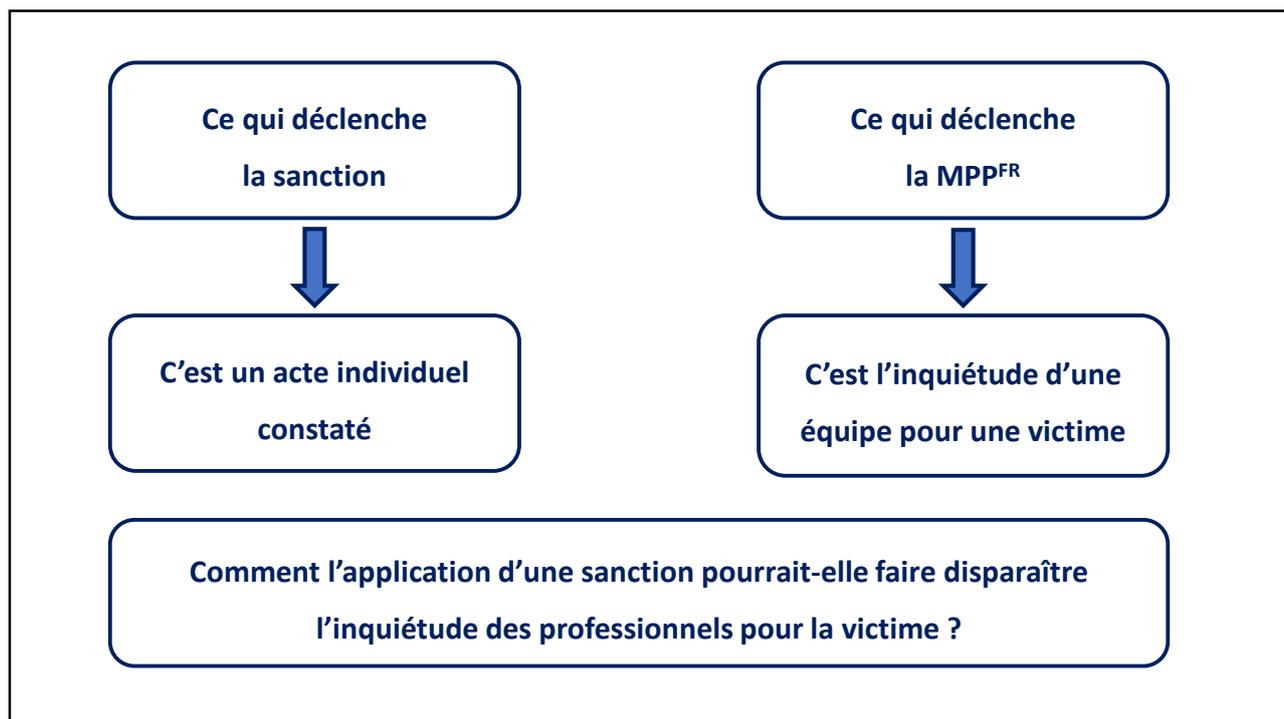
46



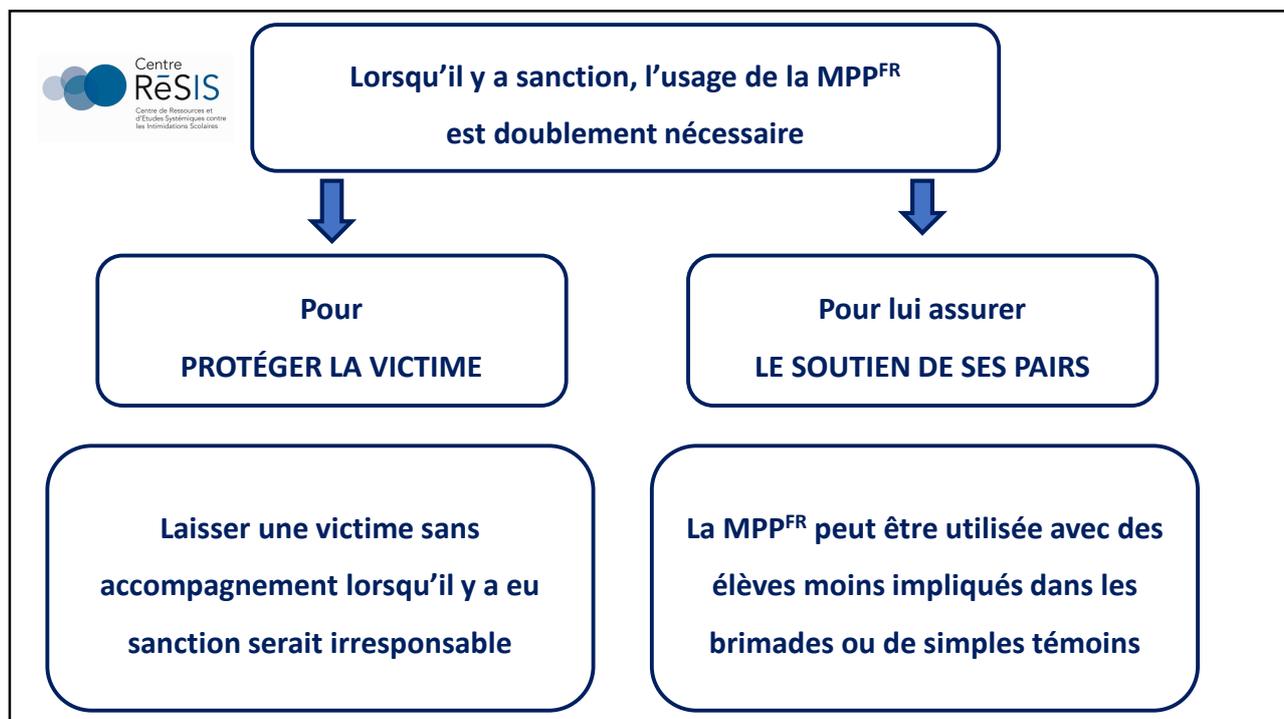
47



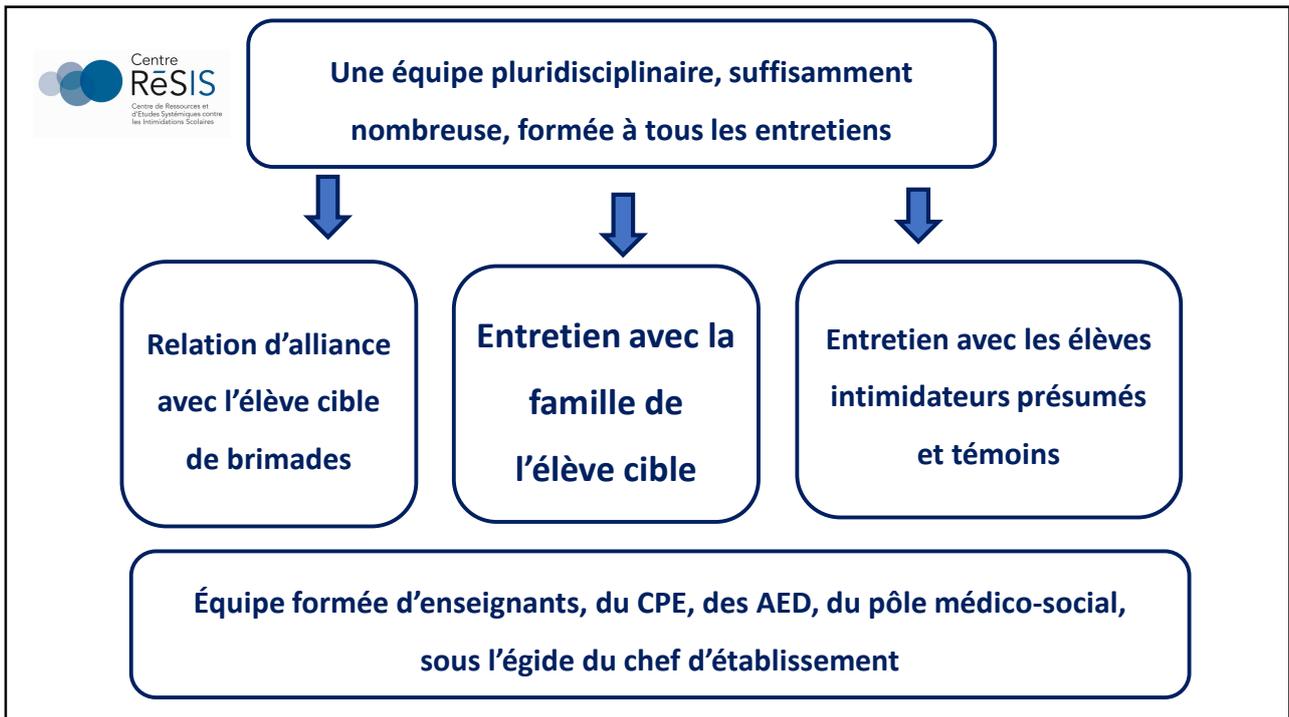
48



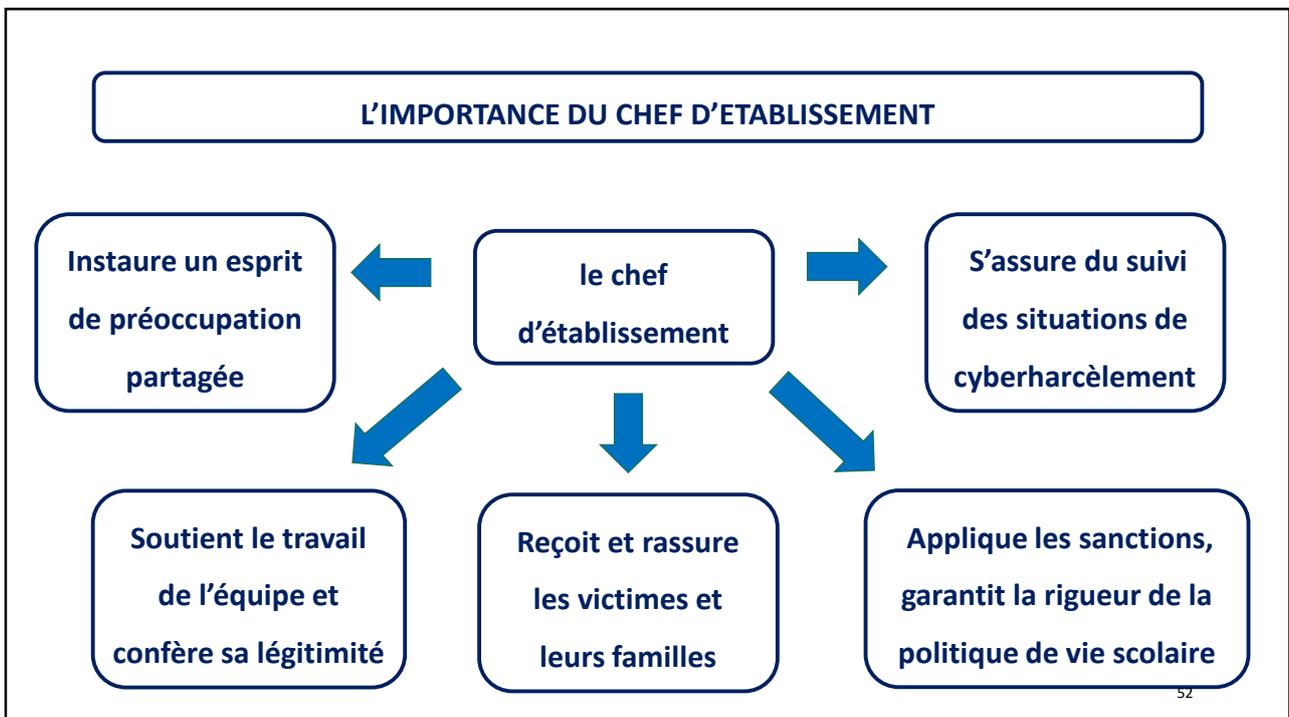
49



50



51



52

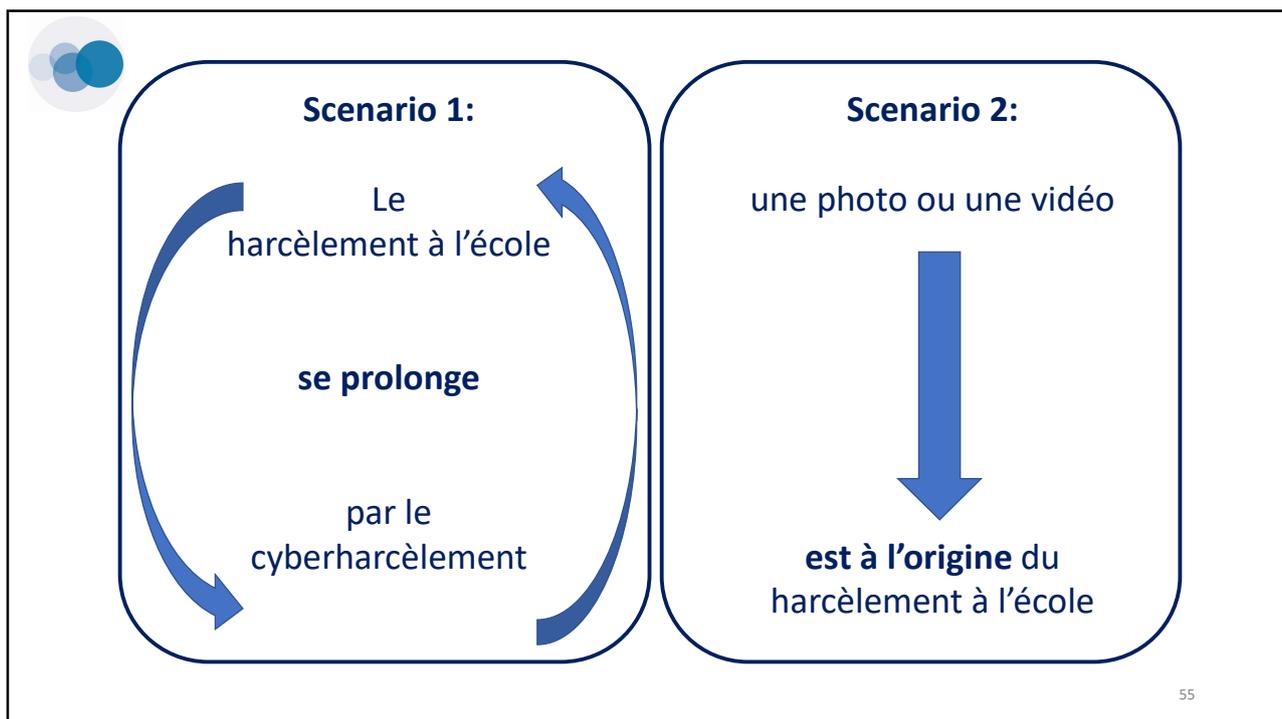
52



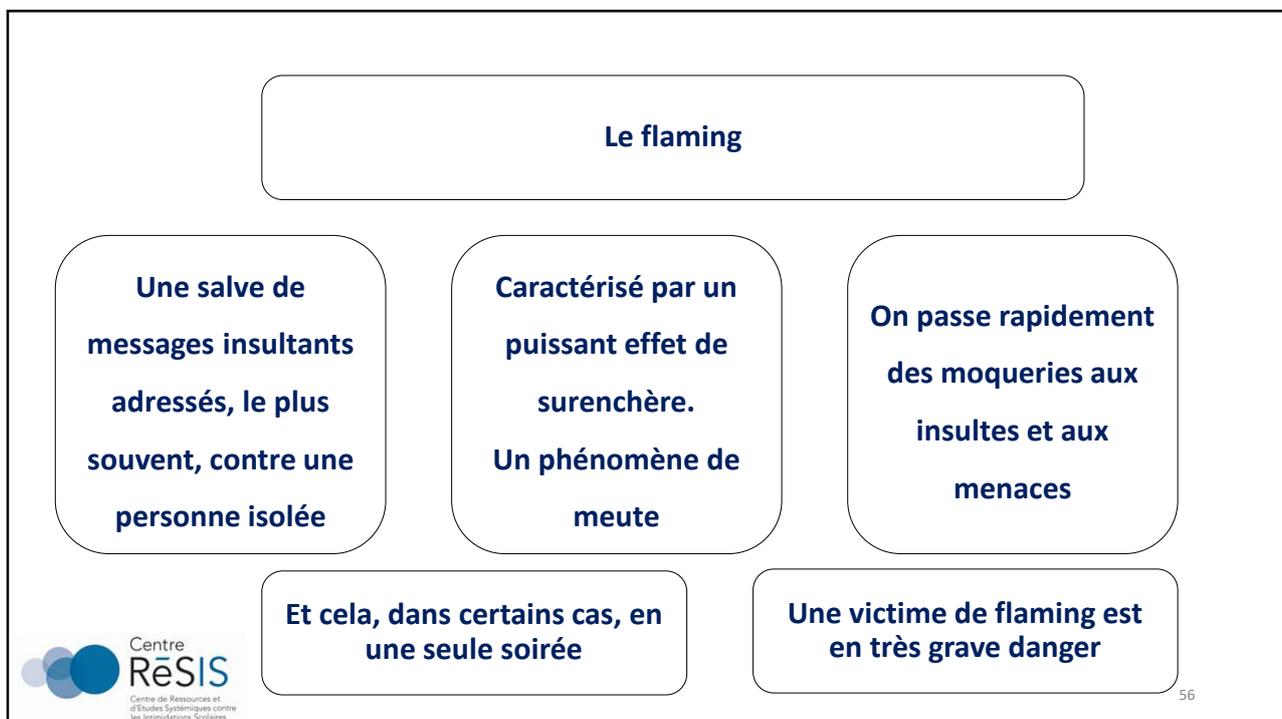
53



54



55



56

Le sexting



57

Le sexting, un scénario en 3 étapes

1. Une photographie est confiée ou prise dans le cadre d'une relation intime.
SEXTING PRIMAIRE

2. Cette photographie est, par trahison, sortie du cadre intime et mise en public
SEXTING SECONDAIRE

La photographie est réexpédiée de façon virale par ceux qui l'ont reçue.
SEXTING SECONDAIRE

3. La révélation de la photographie devient à l'école l'occasion d'un harcèlement.
MOBBING

58

58



- **Le sexting primaire** peut être considéré comme une sorte de « *flirt high tech* ».
- Un jeu de séduction par voie numérique.
- Une partie importante des relations amoureuses se joue aujourd’hui par le biais des messageries instantanées.

- **Le sexting secondaire** est le résultat d’une trahison ou d’une malveillance.
- Le sexting secondaire est moralement coupable et pénalement répréhensible.
- [Article 226-2-1 du code pénal](#) créé par LOI n°2016-1321 du 7 octobre 2016 - art. 67 (peine encourue: deux ans d'emprisonnement et à 60 000 € d'amende).





59

**Le sexting est pour la victime
le cumul de 3 blessures**



La **trahison** de celui en qui l’on avait confiance

+

La **honte** d’être exhibée aux yeux de tous

+

Les **moqueries** et les **insultes** des pairs



Le tout enfermé dans le **silence**



60

 Centre de Ressources et d'Études Systémiques contre les Intimidations Scolaires

Il est à craindre que la victime ne reçoive de tous côtés des messages négatifs

De la part :

- de ses **pairs**,
- de sa **famille**,
- de certains adultes de **l'établissement**

⇒

- Nécessité d'opposer des contre-feux à ces messages négatifs.
- Le **soutien** apporté à la victime doit être **sans faille**.

61

61

Quel protocole d'intervention?

 **Un soutien inconditionnel et un suivi régulier**

Une cellule de crise 

 **Un groupe de soutien d'élèves**

Des mesures du côté des élèves responsables 

62

62



Quelle prévention?

Un discours cohérent et sans concession

L'élève victime n'y est pour rien

Les élèves qui diffusent et partagent la photo sont coupables

ATTENTION AU STEREOTYPE DE LA PERSECUTION !



Centre
RēSIS
Centre de Ressources et
d'Etudes Systémiques contre
les Intimidations Scolaires
04/10/2023

63